

Rapport de l'IGAS

L'Inspection Générale de l'Action Sociale vient de faire paraître le 11 avril 2023 son rapport intitulé " *Qualité d'accueil et prévention de la maltraitance dans les crèches* ". Ce rapport a été diligemment par le Ministre des Solidarités de l'Autonomie et des Personnes Handicapées Jean-Christophe Combe à la suite du drame survenu dans une micro-crèche à Lyon où un bébé est décédé.

Rapidement, la FNEJE a été auditionnée par la mission et a collaboré avec elle pour l'élaboration des questionnaires à destination des directeur·trices, des professionnel·les de terrain et des parents usagers des crèches. Nous tenons vivement à remercier l'IGAS et plus particulièrement les quatre inspecteur·trices que sont Nicole BOHIC, Jean-Baptiste FROSSARD, Christophe ITIER et Thierry LECONTE pour leur écoute, leur confiance et leur enquête extrêmement documentée.

Ce rapport vient écrire noir sur blanc ce que les professionnel·les que nous sommes disons, expliquons et dénonçons depuis de nombreuses années. C'est à la fois bouleversant, comme si enfin nous étions entendu·es, et particulièrement accablant pour les politiques publiques qui ont été mises en œuvre ces dernières années dans notre secteur professionnel.

Ce rapport met en lumière un certain nombre de nos demandes maintes et maintes fois proposées auprès des différents ministres depuis plus de 10 ans :

- un taux d'encadrement de un·e professionnel·le pour cinq enfants quel que soit l'âge ;
- des professionnel·les hautement qualifié·es pour accueillir les jeunes enfants et leur famille ;
- de l'analyse de la pratique à hauteur d'une fois par mois pour chaque professionnel·le et directeur·trices ;
- avoir en permanence auprès des enfants deux professionnel·les quelle que soit la taille de l'établissement ;
- sortir du financement à l'acte via la PSU qui n'a eu pour conséquence qu'une pression au " remplissage " des directeur·trices de structures ;

- sortir du financement " PAJE " des micro-crèches qui va à l'encontre de la mixité sociale dans les EAJE ;
- du temps pour penser sa pratique avec des journées pédagogiques régulières (à chaque vacances scolaires)
- ...

Au-delà de ces 39 recommandations, c'est toute la politique publique de ces 15 dernières années qui est remise en cause. 15 ans où les pouvoirs publics n'ont pas pris en compte les différents rapports déjà édités comme celui de Sylviane Giampino en 2016 " Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels ". On peut retrouver dans ce rapport plus de 30 recommandations communes avec celles de l'IGAS : fin de la PSU, formation des professionnel·les, lien avec la recherche, temps pour penser la pratique, aménagement des locaux, culture professionnelle commune... Le rapport " Les 1000 premiers jours. Là où tout commence " en 2020 dirigé par Boris Cyrulnik porte lui aussi des recommandations que l'on retrouve dans le rapport IGAS : taux d'encadrement, formation des professionnels sur les violences éducatives ordinaires, allongement du congé parental, lien avec la recherche...

Les auteurs du rapport n'hésitent d'ailleurs pas à dire que la dernière réforme des modes d'accueil dite NORMA n'est pas une réforme de la qualité comme nous le dénonçons depuis le début de la concertation en 2018. Alors même que le Ministère n'a eu de cesse de décrédibiliser notre parole. Ils écrivent que c'est une réforme de la " sécurité plancher " tout en affirmant que les normes actuelles ne permettent pas la qualité d'accueil.

L'IGAS met alors en évidence la maltraitance institutionnelle qui est à l'œuvre dans les modes d'accueil collectifs et qui entraîne indéniablement des actes de négligence voire de maltraitance de la part de certain·es professionnel·les. Nous voulons ici soutenir l'ensemble des professionnel·les qui assurent leurs missions auprès des enfants avec les moyens qui leur sont donnés. Pour autant, décrire la maltraitance institutionnelle c'est enfin affirmer que le secteur de la petite enfance a un problème systémique qui entraîne les pratiques décriées dans les verbatims.

Ces 15 dernières années, toutes les réformes apportées au secteur n'ont été que des réformes économiques et financières avec pour objectif le développement de " solutions " d'accueil à coûts constants, sans se soucier si les professionnel·les seraient en nombre ni si les conditions d'accueil seraient de qualité. A quoi servent les réformes si ce n'est à améliorer une situation ? Au contraire, les pouvoirs publics ont ouvert le secteur au privé lucratif, ont déqualifié les équipes, ont baissé les taux d'encadrement pour les plus jeunes, ont mis la pression sur le remplissage et donc la

rentabilité. Tout en continuant à ne pas revaloriser la filière ni les conditions salariales des professionnel·les.

Dans ces conditions, que nous avons dénoncées à chaque fois, il était inévitable que la situation des modes d'accueil devienne ce qu'elle est aujourd'hui.

Mais ce rapport c'est aussi, pour la FNEJE, la reconnaissance du métier d'éducatrice de jeunes enfants dans l'accompagnement de la qualité dans les modes d'accueil que ce soit au sein même des EAJE ou dans les PMI, comme déjà pouvait le dire le rapport Giampino quand la formation d'EJE était décrite comme la plus complète pour accompagner les jeunes enfants et leur famille. Cette reconnaissance s'accompagne dans le rapport d'une critique de la persistance de pratiques centrées sur l'hygiène et la sécurité héritées d'un modèle sanitaire, remises en avant avec le CODID-19, et d'équipes composées majoritairement de professionnel·les issues de formations en santé. Il ne s'agit pas d'évincer ces professionnel·les des structures mais bien de rééquilibrer la pluridisciplinarité des équipes et construire un socle commun de compétences de base pour l'accueil des jeunes enfants et leur famille quel que soit notre métier.

Ce rapport nous oblige collectivement : professionnel·les, citoyen·nes, élu·es, institutions, Etat. La petite enfance est un vrai sujet de société qui mérite une politique publique ambitieuse. Une société qui va bien est une société qui prend en charge dignement les êtres humains fragiles et vulnérables que sont les enfants.

Monsieur le Ministre, vous avez la possibilité de faire avancer la France sur ces questions à l'appui de ce rapport et de tous les autres avant. Les réglementations doivent être changées, les financements doivent être grandement abondés dans la prochaine Convention d'Objectifs et de Gestion signée entre la CNAF et l'Etat, les recommandations du rapport doivent être largement entendues.

Il est temps, on ne pourra plus dire que nous ne savions pas !



Julie MARTY PICHON & Saber BENJIMA
Co-Président·es FNEJE

FEDERATION NATIONALE DES EDUCATEURS.TRICES DE JEUNES ENFANTS

Actualités et Adhésions sur fneje.com

Retrouvez-nous aussi sur [Instagram](#) & [Facebook](#)